



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Préfet,
Directeur du Cabinet**

Monsieur Jean-Jacques BUIGNÉ
Président
Fédération des collectionneurs pour la sauvegarde
du Patrimoine et la préservation des Véhicules,
équipements ou Armes historiques (FPVA)
BP 124
38354 LA TOUR-DU-PIN Cedex
jjbuigne@patrimoine-militaire.org

Paris, le **08 DEC. 2021**

Réf. : 21-021129-D / BDC-SCCI / FT

Monsieur le Président,

Les services du Premier ministre ont transmis au cabinet de Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, votre courrier par lequel vous appelez l'attention sur les tarifs de la neutralisation des armes et matériels de collection appliqués par le banc national d'épreuve de Saint-Etienne (BNE).

Le ministre a pris connaissance de vos observations avec attention.

Toutefois, il ne sera pas en mesure de réserver une suite favorable à votre demande d'audience.

Aussi, il m'a chargé de transmettre votre correspondance à Madame la directrice des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, aux fins d'un examen approprié de votre requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre de BOUSQUET

